

# Commune de Wolschwiller

Circulaire mars 2023

INFORMATION de la COMMUNAUTE DE COMMUNE SUNDGAU : GESTION DE L'EAU

Dans le cadre de la gestion et de l'entretien des ouvrages d'eau potable la CCSundgau fera procéder au nettoyage et à la désinfection **du réservoir les 21 et 23 mars 2023.**

**La municipalité vous invite à participer à l'opération  
ELSASS PUTZ / ALSACE PROPRE  
le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 – RDV devant la mairie à 8 h 30.**



## Une balade en forêt, ça vous tente ?

Les déchets,  
ça suffit, ensemble  
ramassons-les !

**Elsàssputz\***

31 mars, 1<sup>er</sup> et  
2 avril 2023

\* Voir le calendrier de programmes à l'annexe

Infos sur : [alsace.eu](http://alsace.eu)

@l'Alsace

**3** grand est

## Un pique-nique, ça vous tente ?

Les déchets,  
ça suffit, ensemble  
ramassons-les !

**Elsàssputz\***

31 mars, 1<sup>er</sup> et  
2 avril 2023

\* Voir le calendrier de programmes à l'annexe

Infos sur : [alsace.eu](http://alsace.eu)

@l'Alsace

**3** grand est

**Date de la JOURNEE CITOYENNE : le samedi 13 mai 2023**



## INFORMATION

### À Tout Age Alsace

### Actions de prévention pour les séniors et retraités



#### A L'AISE SUR LE NET : Initiation à l'ordinateur

1 Cycle de 5 séances de 2h

GRATUIT - OUVERT À TOUS

Comprendre les nouvelles technologies

(Des ordinateurs sont fournis pour l'atelier)

Les Mardis du 21 Mars au 25 Avril 2023

de 09h00 à 11h00

Maison de la MSA – Salle de réunion

Bât 6 – Quartier Plessier – 39 Avenue du 8ème Régiment de  
Hussards à ALTKIRCH



Ensemble les Laïques de retraite s'engagent



Aujourd'hui, les nouvelles technologies sont essentielles pour stimuler le lien social, favoriser les échanges intergénérationnels et préserver son autonomie. Parce que le numérique n'est pas toujours une évidence, nous vous proposons un atelier pour apprivoiser et comprendre les fonctionnalités du digital sur ordinateur.



#### THÉMATIQUES ABORDÉES :

- Découvrir l'outil informatique
- Etablir une connexion internet
- Utiliser la messagerie électronique
- Renseigner un formulaire en ligne
- Télécharger un document du web
- Enregistrer les documents que l'on souhaite conserver sur du papier

#### Calendrier des séances :

Séance 1 : Mardi 21 Mars 2023 de 09h00 à 11h00

Séance 2 : Mardi 28 Mars 2023 de 09h00 à 11h00

Séance 3 : Mardi 04 Avril 2023 de 09h00 à 11h00

Séance 4 : Mardi 18 Avril 2023 de 09h00 à 11h00

Séance 5 : Mardi 25 Avril 2023 de 09h00 à 11h00

Atelier gratuit sur inscription - Participation à l'ensemble du cycle requise.



Ne vous rendez pas à l'atelier en cas de fièvre, de toux, de mal à la gorge, de nez qui coule ou de perte d'odorat.

#### Renseignements et inscriptions :

sur notre site Internet [www.atoutagealsace.fr](http://www.atoutagealsace.fr) ou par téléphone au 03 89 20 79 43

POUR ALLER PLUS LOIN

Ne ratez pas nos actualités, inscrivez-vous à notre newsletter !

Rendez-vous sur [www.atoutagealsace.fr](http://www.atoutagealsace.fr)

NOUS PARTENARIS

CAA

Comap

Alsace

Alsace

Alsace

Alsace

Alsace

Alsace

Alsace

AVEC LE SOUTIEN DE

ALSACE

## INFORMATION de l'ANTS Agence Nationale des Titres Sécurisés

Afin de répondre à la forte affluence des demandes et aux désagréments des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous dans la région Grand Est pour une demande de passeport et/ou de carte d'identité, l'Etat met à la disposition de tous, pour les 3 mois à venir, une plateforme en ligne permettant de visualiser les rendez-vous disponibles tout près de chez vous : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

De plus, 500 nouveaux guichets de recueil des demandes de cartes d'identité ou de passeport, permettant notamment de numériser les empreintes digitales, seront installés partout en France pour 2023 afin de multiplier les créneaux de rendez-vous.

Par ailleurs, demander un document d'identité sur le site de l'ANTS est entièrement gratuit : <https://passeport.ants.gouv.fr/> et la procédure pour obtenir un titre sécurisé sur l'ANTS est régulièrement améliorée afin de combler les lacunes sur la plateforme.



### Dissolution de notre corps communal de sapeurs-pompiers

Suite à la délibération du conseil municipal, du 28 novembre 2022, notre corps communal de sapeurs-pompiers a été dissous par M. Louis LAUGIER, Préfet du Haut-Rhin, à compter du 1er mars 2023 (arrêté préfectoral n° JUR-2023-0045 du 6 mars 2023).